



NOTE D'INFORMATION.

du mercredi 16 novembre 2016

Référence 2016- N°14

De Jacques MEYER – Directeur

A l'ensemble du personnel de la Mission Locale Haute-Garonne

Le Document d'Evaluation des Risques Professionnels et le programme d'actions 2016-2017 associé sont finalisés et sont à votre disposition pour être consultés.

La Mission Locale Haute-Garonne s'est engagée avec le CHSCT dans un travail d'élaboration d'un Document Unique d'Evaluation des Risques professionnels (DUERP).

Ce sujet avait, par le passé, suscité de vives polémiques. Il nous a semblé prioritaire, au-delà de nos obligations, de « lancer » ce chantier en nous attachant à produire un document partagé qui s'appuierait sur une démarche collective : mise en œuvre d'une méthode participative, associant le plus grand nombre de salariés. Pour ce faire, nous avons fait le choix de nous appuyer sur le cabinet ORQUE qui nous a guidé avec méthode dans cette approche.

Ce Document ne devait pas être perçu comme un document administratif supplémentaire, mais plutôt comme un document vivant et chargé de sens.

Il a conduit à associer tous les salariés et à mobiliser des salariés volontaires porteurs de la parole de leurs collègues.

Le contexte global des années 2015 et 2016 pour les missions locales a été dense et complexe, par la mise en place d'expérimentations, le changement d'outil de suivi et de reporting, l'introduction de modes de financements FSE ... Le chômage des jeunes est resté élevé, conduisant l'Etat à s'appuyer sur les Missions Locales par les dispositifs qu'elles mettent en œuvre, exerçant ainsi une forte pression. Il faut ajouter à cela l'évolution de nos métiers, liée en partie au nouveau rapport institutionnel qu'entretiennent nos financeurs vis-à-vis du réseau des Missions Locales, aujourd'hui reconnu comme un outil incontournable de la politique de l'emploi, mais pour lequel les attentes sont très fortes.

Malgré ce contexte, nous avons souhaité continuer cette démarche, car la parole de chacun devait être entendue.

Le document unique a permis d'identifier des axes d'amélioration. La 2^{ème} étape consistait à établir un programme d'actions en conséquence, pour les années 2016-2017. Certaines actions ont pris naissance avant la finalisation du document et sont réalisées à ce jour, d'autres sont en cours, d'autres planifiées pour les mois qui viennent. Un suivi de ces actions sera effectué et le Document unique évoluera en conséquence sur la base d'une mise à jour annuelle.

Cette démarche va nous permettre d'améliorer ensemble nos conditions et notre environnement de travail, ce qui va dans le sens d'un meilleur service rendu vis-à-vis des missions qui nous sont confiées, et pour lesquelles, nous partageons tous une très forte implication.

Tout ne va pas s'améliorer soudainement, il faudra du temps. **Mais la volonté est bien là. Nous nous fixons des objectifs réalistes, lesquels réalisés nous permettrons d'atteindre de nouveaux objectifs. C'est pas à pas que nous y arriverons, et surtout, c'est ensemble que nous y parviendrons.**

Je vous remercie, toutes et tous, pour votre participation à la démarche et en particulier ceux d'entre vous qui ont bien voulu se porter volontaire pour porter la parole de leurs collègues à chacune des étapes de la constitution de ce document, les membres du CHSCT et nos partenaires, tous associés et participants actifs.

En plus d'être annexés à cette note, les 2 documents, le document unique et son programme d'actions associé, seront mis en ligne sur intranet.

Jacques MEYER

Directeur de la Mission Locale Haute Garonne
Président du CHSCT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jacques Meyer', with a vertical line extending downwards from the start of the signature.